



Interdiction Effets personnels posé dans les racks d'une chaine

Par **FC02**, le **29/04/2016** à **12:28**

Bonjour,

Un employeur peut il interdire de poser ses vêtements sur la chaine de production. Il ne s'agit pas d'une chaine automatique mais de ligne de production où les employés mettent leurs vetement dans les racks de stockage.

Par **P.M.**, le **29/04/2016** à **17:42**

Bonjour,

Si l'employeur met à votre disposition un vestiaire ou un casier personnel, il peut vous interdire d'avoir vos effets personnels ailleurs pendant le travail et plus généralement vous faire respecter des consignes lorsque cela n'a pas un caractère abusif...